



FÉRI - Fédération de recherche en infectiologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. FÉRI - Fédération de recherche en infectiologie. 2017, Université François-Rabelais de Tours, Institut national de la recherche agronomique - INRA. hceres-02032013

HAL Id: hceres-02032013

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032013>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de la Structure fédérative :

Fédération de Recherche en Infectiologie

FÉRI

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université François-Rabelais de Tours

Institut National de la Recherche Agronomique - INRA

Université d'Orléans

Université de Poitiers

Université de Limoges

Université d'Angers

Institut National de la Santé Et de la Recherche Médicale - INSERM

Centre National de la Recherche Scientifique - CNRS

CHRU Hôpitaux de Tours - CHRU de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Marie-José Butel, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de la fédération : Fédération de Recherche en Infectiologie

Acronyme de la fédération : FÉRI

Label demandé : Structure Fédérative

N° actuel : FED 4225

Nom du directeur
(2016-2017) : M. Denys BRAND

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : M. Denys BRAND

Membres du comité d'experts

Présidente : M^{me} Marie-José BUTEL, Université Paris Descartes (représentante du CNU)

Experts :
M. Nicolas LAPAQUE, INRA
M^{me} Véronique MONNET, INRA (représentante du CSS)
M. Xavier NESME, INRA (représentant des personnels d'appui à la recherche)
M. Alain VANDERPLASSCHEN, Université de Liège, Belgique

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Jean-François HOCQUETTE

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M^{me} Sylvie DEQUIN, INRA (Département MICA)

M. Emmanuel LESIGNE, UFRT (Vice-President of the Research Commission)

M. Thierry PINEAU, INRA (Département Santé Animale)

1 • Introduction

Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La Fédération de Recherche en Infectiologie (FéRI) émane d'un réseau mis en place localement en 2000 par l'Institut Fédératif de Recherche (IFR) 82 « Biologie des transposons et des virus » puis de l'IFR 136 « Agents transmissibles et infectiologie ». En 2010, l'IFR regroupait 9 unités rattachées à l'INRA Val de Loire, l'Université François-Rabelais et l'Université d'Orléans. En 2011, ont été mises en place les Structures Fédératives (SF) permettant de remplacer les IFR, ce qui a conduit l'IFR 136 à se réorganiser en 2012 en SF « Agents infectieux, immunité et thérapies » et à intégrer de nouvelles équipes, en particulier de l'Université de Poitiers, puis d'Angers et de Limoges.

Actuellement, la SF est un réseau de 16 unités appartenant à l'INRA, et aux Universités d'Orléans, Tours, Poitiers, Angers et Limoges et est dirigée par M. Denys BRAND.

Parallèlement, des réponses à des appels d'offre permettant des financements ont conduit les équipes à se structurer en cluster (2010-2014) autour de thèmes de recherche en infectiologie puis en réseau thématique de recherche (RTR, 2014-2018).

Afin d'améliorer leur lisibilité, et de promouvoir les interactions entre les unités de recherche, l'ensemble de ces entités (SF, cluster, RTR) souhaite se regrouper sous une entité unique : la Fédération de Recherche en Infectiologie (FéRI) pour le prochain quinquennat (à partir de 2018).

Les unités de la FéRI sont géographiquement dans le même contour que la COMUE (communauté d'Universités et d'établissements) Léonard de Vinci, créée en juillet 2015 et regroupant les Universités de Tours, Orléans, Poitiers et Limoges. Treize unités composeront la FéRI au début du prochain quinquennat (2018), dont sept unités porteuses (définies par le fait que plus du tiers des ETP de l'équipe interviendront dans la structure) et six unités associées.

La thématique de la FéRI - l'infectiologie et l'immunité anti-infectieuse - a été classée prioritaire au sein de la COMUE.

Equipe de direction

Les structures successives de ce regroupement d'unités ont été dirigées de 2011 à 2015 par M^{me} Dominique BUZONI-GATEL avec comme adjoint M. Denys BRAND.

Depuis 2015, M. Denys BRAND a repris la direction après la mutation de M^{me} Dominique BUZONI-GATEL, avec M^{me} Nathalie WINTER comme adjointe.

Un comité de pilotage (COFIL) a été mis en place comprenant outre le directeur et le directeur adjoint des représentants de neuf unités (porteuses et associées) et le représentant de la plateforme d'Infectiologie Expérimentale. L'INRA et l'ensemble des universités se trouvent représentés. Les représentants de soutien institutionnel des unités et de la région sont invités aux réunions. Il est prévu d'intégrer un représentant des industriels afin de favoriser les interactions avec le monde industriel.

Le COFIL se réunit deux fois par an. Il définit les stratégies de communication, coordonne l'animation scientifique, et le développement de projet de recherche ou de formation.

Une gestionnaire (0,1 ETP) est affectée à la gestion administrative de la FéRI.

Effectifs propres à la structure

Aucun personnel n'est spécifiquement dépendant de la FéRI, la FéRI fonctionnant avec du personnel des unités constituantes qui dédie un pourcentage de leur temps à la FéRI.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global

La FÉRI comprend des unités de recherche, des plateformes technologiques, un centre international de ressources microbiennes, et le centre national de référence du VIH.

Actuellement, la FÉRI regroupe environ 160 chercheurs et enseignant-chercheurs et environ 120 ingénieurs, techniciens, et autres personnels permanents, rattachés à 7 unités de recherche dépendant de l'Université de Tours, 3 de l'Université d'Orléans, 4 de Poitiers, 2 d'Angers, et une de Limoges.

Trois unités ne feront plus partie de la FÉRI pour le prochain contrat en raison de thématiques en dehors de l'infectiologie, champ d'action de la fédération, ramenant le nombre d'unités participantes à 13 (7 unités porteuses et 6 unités associées).

Le projet présenté de la fédération de recherche en infectiologie FÉRI est le regroupement de deux structures fédératives existantes : la structure fédérative agents infectieux, immunité et thérapies et un réseau thématique de recherche. L'objectif de ce regroupement est d'augmenter les interactions entre équipes afin de favoriser la visibilité nationale et internationale autour de la recherche en infectiologie, point fort annoncé et soutenu par de la nouvelle communauté d'Université et d'établissement Léonard de Vinci créée en 2015.

Quatre thèmes majeurs ont été définis : (1) mécanismes de virulence et d'adaptation des agents pathogènes à l'hôte ; (2) interactions du bioagresseur avec les cellules de l'hôte ; (3) inflammation et immunité anti-infectieuses et (4) thérapies et résistances dans le cas d'infections, vaccins.

Prenant en compte la faiblesse de son rayonnement international et de son partenariat avec les entreprises, la FÉRI a pour objectifs de fédérer les unités de recherche autour d'une stratégie commune, avec une multidisciplinarité porteuse et une double valence en santé animale et humaine. Le renforcement envisagé de l'approche One Health permettrait effectivement de rapprocher les équipes de recherche en santé humaine et en santé animale. Les actions prévues de renforcement de collaborations européennes et extra-européennes ainsi que les relations avec les entreprises apparaissent cohérentes pour la constitution de ce centre européen en infectiologie. L'intégration d'un industriel dans le COPIL devrait permettre d'accroître les relations avec le monde industriel. Le master international mis en place très récemment et le réseau européen des plateformes d'infectiologie expérimentales sont déjà des éléments dans cette ouverture vers l'international et l'attractivité potentielle de ce centre.

Des supports financiers sont déjà présents et devraient être pérennes (région, Universités de Tours et d'Orléans), mais sont sûrement à renforcer pour atteindre les objectifs, en particulier en allant chercher des financements auprès des autres universités partenaires (Angers, Limoges, Poitiers). De même, les ressources humaines sont pour l'instant encore limitées avec aucun personnel affecté à la structure commune, mais un équivalent temps plein de onze personnes provenant du personnel propre à chaque équipe.

Le bilan de la structure existante est plutôt positif avec un nombre important de publications émanant des unités membres de la FÉRI : 748 mais dont moins de 10 % sont communes à au moins 2 équipes membres. Un effort doit porter pour soutenir, favoriser et permettre une fédération plus importante des équipes pour atteindre l'objectif attendu du centre de recherche.

Le panel de plateformes existantes est large. L'incitation à utiliser ces plateformes doit être importante. Des évolutions seront à envisager, en particulier concernant le domaine de la bioinformatique. Par ailleurs, la structure actuelle a été à l'origine d'avancées importantes ou prometteuses montrant le potentiel existant. Enfin, une animation scientifique existe, avec 2 à 4 réunions scientifiques nationales ou internationales en région Centre Val de Loire et dans les universités partenaires de la FÉRI, ainsi que des journées d'animation scientifique au sein de la FÉRI (6 sessions annuelles) permettant la formation de jeunes chercheurs et leur rencontre, et le démarrage de projets collaboratifs grâce à l'attribution d'un prix de 10 K€. Des workshops autour de thématiques pourraient être utilement envisagés pour favoriser encore plus le développement de projets communs.